

COMMUNE  
d'AUSSAC-VADALLE  
CHARENTE

Nombre de Membres :

En exercice 9

Présents 6

Votants 6

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mil dix huit, le vingt et un mars à dix-huit heures trente le conseil d'administration d'Aussac-Vadalle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT.

Date de convocation du conseil d'administration : 16 mars 2018

Présents : Mme COTTARD Francine, Mme LIOT Régine, Mme COUSSAUD Béatrice, M. CHAMBRE Damien, M. BERGER Xavier, M. LIOT Gérard

Absents : Mme GUILBAUD Marlyse, Mme DUPEUX Marie-Annick, M. DUPEUX Erick ;

Madame COUSSAUD Béatrice a été élue secrétaire de séance

**OBJET :**

Approbation du budget primitif 2018

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le projet du budget primitif pour l'année 2018.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

\* Adopte le budget primitif pour l'année 2018 pour les montants suivants :

- Section de fonctionnement : 3 459,67 €
- Section d'investissement : 250,00 €

\* Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires.

*En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le département*

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Gérard LIOT